



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

comptes de dépôts

Question écrite n° 116336

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie si les dispositions de l'article L. 312-1-1 du code monétaire et financier s'appliquent aux seules « personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels » ou à l'ensemble de la clientèle des établissements bancaires.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116336

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 701